



Commune de BERTRANGE

## AVIS AU PUBLIC

Contact : Nadine SCHMIT  
26 312 334

Il est porté à la connaissance du public que par l'arrêté portant le n° 1/2025/0409 du 8 janvier 2026 du Ministre ayant l'Environnement dans ses attributions, à savoir

le syndicat intercommunal C.N.I. Les Thermes a obtenu l'autorisation relative à la cessation d'activités définitive des dépôts de gasoil (1/18/0674) à Bertrange, 28 rue de l'Industrie.

Aux termes de l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 un recours contre l'arrêté d'autorisation susmentionné est ouvert à tous les intéressés devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance, dans le délai de quarante jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision. L'appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou au tableau du tribunal d'arrondissement à Diekirch.

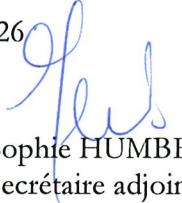
Bertrange, le 16 janvier 2026  
  
Commune de BERTRANGE  
Youri DE SMET  
Bourgmestre

  
Sophie HUMBERT  
Secrétaire adjointe

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le soussigné, Bourgmestre de la commune de Bertrange, certifie que l'avis ci-dessus a été publié et affiché à partir de ce jour.

Bertrange, le 16 janvier 2026  
  
Commune de BERTRANGE  
Youri DE SMET  
Bourgmestre

  
Sophie HUMBERT  
Secrétaire adjointe